



Municipalité de
Rivière-Bleue
À la croisée des Frontières

**Politique d'évènements
écoresponsables**

Adoptée le 04-02-2025

Version janvier 2025

Table des matières

1- Mise en contexte	3
2- Objectifs	3
3- Portée	4
4- Responsabilités de la municipalité	4
5- Principe des 3RV	4
6- Exemples de mesures	5
7- Actions	6
4.1 Achats.....	6
4.2 Alimentation et eau.....	6
4.3 Transport et énergie.....	7
4.4 Gestion des matières résiduelles.....	7
8- Révision	8

1- MISE EN CONTEXTE

La municipalité de Rivière-Bleue organise plusieurs activités durant l'année (festival, 5 à 7, souper, etc.). La tenue de chaque événement génère une quantité de matières résiduelles, dont une partie se retrouve au site d'enfouissement. Afin de diminuer l'empreinte écologique de ces activités, la municipalité favorise l'adoption de pratiques responsables pour leur réalisation.

2- OBJECTIFS

La politique d'événements écoresponsables de la municipalité établit des principes et des actions à favoriser afin de réduire les impacts environnementaux, prendre en compte les impacts sociaux et assurer des retombés économiques locales lors de l'organisation d'événements en plus de sensibiliser les participants, bénévoles et fournisseurs au développement durable.

- Réduire la quantité de matières résiduelles générées lors de la préparation et la tenue d'un événement;
- Inciter les organisateurs d'événements à respecter le principe des 3RV (réduire, réutiliser, recycler, valoriser (composter)) et ainsi limiter l'enfouissement des matières résiduelles;
- Sensibiliser les participants, les fournisseurs et les partenaires d'un événement à une gestion responsable des matières résiduelles produites;

3- PORTÉE

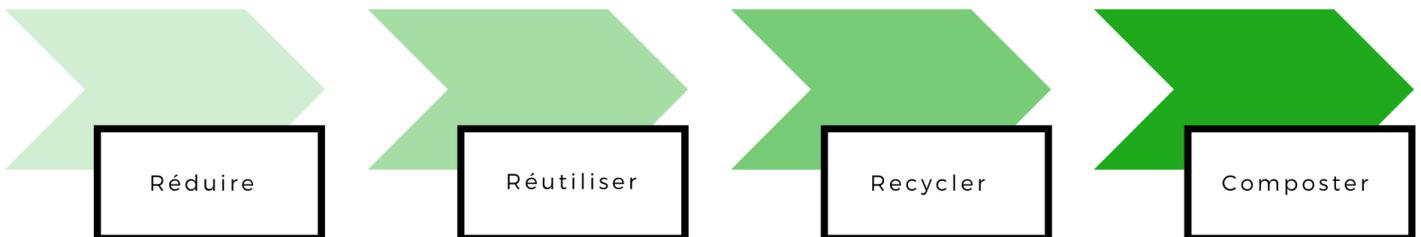
La politique s'adresse aux employés municipaux, aux bénévoles, aux fournisseurs, ainsi qu'aux participants des diverses activités.

4-RESPONSABILITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

- S'engager à respecter la *Politique d'évènements écoresponsables*;
- S'engager à respecter le principe des 3RV lors de la préparation et de la tenue de l'évènement;
- Nommer une personne responsable de la gestion des matières résiduelles lors de la préparation et de la tenue de l'évènement;
- Mettre à la disposition des organisateurs des outils de sensibilisation : guide, affiches, etc.;
- Mettre à la disposition des organisateurs les contenants ou équipements nécessaires à la bonne gestion des matières résiduelles lors de l'évènement.

5- PRINCIPE DES 3RV

Le principe des 3RV préconise une meilleure gestion des matières résiduelles, à savoir :



6- EXEMPLES DE MESURES

RÉDUIRE

- Éviter d'imprimer inutilement les courriels
- Impression recto / verso pour tous les documents
- Utiliser de la vaisselle réutilisable
- Acheter des produits peu ou pas emballés

RÉUTILISER

- Acheminer les aliments préparés, mais non servis vers une banque alimentaire
- Fournir des porte-noms réutilisables et s'assurer de les ramasser après l'évènement
- Utiliser des ardoises que l'on peut effacer

RECYCLER

- Recycler le papier une fois utilisé
- Utiliser de la vaisselle recyclable et la déposer dans le bac à récupération
- Amasser les contenants consignés et s'en départir adéquatement

COMPOSTER

- Utiliser de la vaisselle compostable
- Remplacer les bâtonnets de café en plastique par des bâtonnets de bois qui pourront être compostés

7- ACTIONS

4.1 Achats

L'organisation d'un événement nécessite d'effectuer des acquisitions : produits alimentaires, papeterie, objets promotionnels... Avant de procéder à ces acquisitions, une réflexion quant à l'importance du bien s'impose.

Dans le cas où un achat est nécessaire, la sélection judicieuse de ce bien contribue à la réduction des impacts sur l'environnement et au roulement de l'économie locale. Une priorité sera accordée à des produits :

- Locaux;
- Réutilisables;
- Recyclables;
- En quantité nécessaire;
- Limitant les impacts environnementaux liés au déplacement;
- Peu ou pas emballés.

4.2 Alimentation et eau

Lors d'un événement, la consommation en eau peut être importante. La mise en place de mesures préventives peut éviter la surconsommation de cette ressource.

- Abreuvoir sur place;
- Distributrice d'eau en verre à remplir;

L'alimentation joue un rôle important lors de l'élaboration d'un événement. Des mesures sont prises afin de réduire le gaspillage et la quantité de déchets générée et de favoriser une alimentation de proximité. Les éléments suivants seront considérés :

- Prévoir les quantités de nourriture selon le nombre de participants;
- Privilégier les aliments locaux.

4.3 Transport et énergie

La tenue d'un événement consomme de l'énergie et occasionne des déplacements qui contribuent à la pollution atmosphérique.

Afin de limiter l'impact des déplacements et de diminuer la consommation d'énergie, les critères suivants sont considérés :

- Emplacement centrale;
- Lorsque possible, favoriser les activités extérieures

4.4 Gestion des matières résiduelles

L'organisation d'un événement peut générer une importante quantité de matières résiduelles. La municipalité privilégie des installations qui favorisent une bonne gestion de ces matières selon les 3RV permettant ainsi une réduction des impacts négatifs sur l'environnement à savoir :

- Réduire au minimum la production de déchets;
- Utiliser des produits peu ou pas emballés;
- Utiliser de la vaisselle compostable et/ou réutilisable;
- Permettre le tri des matières résiduelles sur place (papier, verre, plastique, compostage)

8- Révision

La présente politique fera l'objet d'une révision à chaque 5 ans (donc en 2030) pour s'assurer qu'elle est toujours d'actualité et qu'elle convient encore aux opérations de la municipalité de Rivière-Bleue.



Claudie Levasseur
Directrice générale



Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction